

# VOCABULAIRE DES ARTS PLASTIQUES

Ce lexique propose un panorama des notions essentielles en arts plastiques, de la peinture classique à l'art contemporain. Il peut servir de base pour l'analyse d'œuvres.

## La peinture et ses genres

**ALLÉGORIE** : Représentation d'une idée abstraite (liberté, amour, justice...) sous la forme d'un personnage ou d'un animal symbolique. Ex. : la Mort représentée comme un squelette tenant une faux.

**GENRE** : Catégorie de sujet en peinture (portrait, paysage, nature morte, etc.). Aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, une hiérarchie des genres distinguait les «grands genres» (peinture d'histoire, religieuse, allégorique) des «mineurs» (portrait, nature morte, paysage). Cette distinction disparaît à partir du 19<sup>e</sup> siècle.

**MARINE** : Œuvre représentant la mer ou tout ce qui s'y rapporte.

**MOUVEMENT ARTISTIQUE** : courant artistique, culturel ou intellectuel regroupant des individus dont les recherches et productions suivent une orientation commune (ex. : Cubisme, Impressionnisme, Dadaïsme, Minimalisme...).

**NATURE MORTE** : Œuvre représentant des objets inanimés (fruits, vaisselle, livres, gibier...).

**NU** : Représentation du corps humain dénudé, souvent utilisée comme point de départ pour une analyse de la forme.

**PAYSAGE** : Représentation d'un lieu, réel ou imaginaire, dans laquelle la nature occupe une place essentielle. Espace naturel ou aménagé.

**PEINTURE D'HISTOIRE** : Peinture représentant un sujet narratif, une action importante inspirée de la religion, de la mythologie, de l'histoire ou des grands événements contemporains.

**PORTRAIT** : Représentation d'une personne et spécifiquement de son visage, de façon reconnaissable. Cette personne, généralement seule dans l'image, est le sujet de l'œuvre. Si elle est représentée entièrement (tête et corps), on parle alors de portrait en pied. Autoportrait : portrait d'un auteur par lui-même.

**SCÈNE DE GENRE** : Œuvre représentant des scènes de la vie quotidienne — des moments simples, souvent intimes, parfois humoristiques ou moraux.

**TROMPE-L'ŒIL** : Peinture qui crée l'illusion parfaite du réel.

**VANITÉ** : Type particulier de nature morte comportant des objets symbolisant la mort et la fragilité de la vie (crâne, bougie, bulle de savon...). Ces œuvres rappellent au spectateur la condition mortelle de l'homme (memento mori).

## La représentation

**ABSTRAIT (ART ABSTRAIT)** : Tendance artistique qui ne cherche pas à représenter la réalité visible. L'œuvre abstraite, ou non figurative, ne représente rien de reconnaissable. L'abstraction apparaît au début du 20<sup>e</sup> siècle (Vassily Kandinsky, Kasimir Malevitch...).

**ACADEMIQUE/ACADEMISME** : Se dit d'une œuvre respectant strictement les règles et conventions artistiques établies par les institutions (Académies) à une époque donnée.

**ANAMORPHOSE** : Image volontairement déformée qui retrouve son apparence normale lorsqu'on la regarde d'un certain point de vue ou à travers un miroir courbe.

**ANTHROPOMORPHE** : Qui présente une forme ou des caractéristiques humaines.

**CANON** : Ensemble de règles définissant les proportions idéales du corps humain à une époque ou dans une culture donnée. Par extension, un modèle de beauté.

**CERNÉ** : Tracé, contour net autour d'une forme ou d'un personnage pour le détacher du fond.

**CONTOUR** : Ligne qui délimite la forme d'un corps, d'un objet ou d'une figure.

**ESPACE** : Domaine de représentation ou d'intervention de l'artiste. Il peut être bidimensionnel (surface plane), tridimensionnel (volume réel) ou symbolique. On distingue l'espace littéral (physique du support) et l'espace suggéré (profondeur représentée par la perspective ou la superposition de plans).

**ESTOMPER** : Adoucir ou atténuer les contours ou les valeurs d'un dessin.

**FIGURATIF** : Se dit d'une œuvre représentant des sujets reconnaissables (objets, paysages, personnages...).

**ILLUSIONNISME** : Technique ou style cherchant à créer une illusion d'espace réel par des effets de perspective ou de trompe-l'œil.

**MISE EN ABYME** : Représentation d'une œuvre à l'intérieur d'elle-même (ex. : un tableau figurant un autre tableau).

**RÉALISME** : Caractère de ce qui tend à reproduire fidèlement la réalité visible. En histoire de l'art, désigne un mouvement apparu vers 1830 (Courbet) en réaction au romantisme.

**REPENTIR** : Modification apportée par l'artiste au cours de la réalisation d'une œuvre, visible sous la couche picturale finale.

**STYLISATION** : Simplification volontaire des formes pour privilégier l'expression plutôt que la ressemblance.

**SUJET** : Thème ou élément représenté dans une œuvre.

**SYMBOLISME** : Mouvement où l'image représente des idées abstraites plutôt que la réalité visible.

## L'œuvre, sa nature et ses formes

**BIDIMENSIONNELLE** : Œuvre ne possédant que deux dimensions (hauteur et largeur), comme un dessin, une photographie ou une peinture.

**CLASSIQUE** : Se dit d'une œuvre inspirée de l'Antiquité gréco-romaine ou des canons de beauté établis à la Renaissance. Synonyme de « traditionnel ».

**COLLAGE** : Procédé consistant à fixer sur un support des fragments de matériaux divers (papiers, tissus, objets) pour créer une œuvre. Introduit par les cubistes (Picasso, Braque) vers 1910.

**CONCEPTUEL/ŒUVRE CONCEPTUELLE** : Œuvre dont l'idée prime sur la forme ou l'aspect visuel. L'art conceptuel apparaît dans les années 1960 (Joseph Kosuth, Sol LeWitt).

**DÉMARCHE** : La démarche artistique est la manière dont un artiste construit son itinéraire de création selon des choix (thèmes, engagements, supports, techniques, formats, etc.) et parfois le hasard. Elle singularise l'artiste et détermine la nature de son œuvre.

**ÉBAUCHE** : Premier stade d'exécution d'une œuvre picturale ou sculpturale, où la composition générale est établie.

**ESQUISSE** : Dessin préparatoire rapide servant à définir la composition d'une œuvre future.

**ESTAMPE** : Image obtenue par impression d'une plaque gravée, permettant la reproduction d'un dessin en plusieurs exemplaires (épreuves).

**FRESQUE** : Peinture murale exécutée sur un enduit encore frais, où les pigments se fixent durablement.

**HAPPENING** : Action artistique éphémère dans laquelle l'événement lui-même fait œuvre. Apparue dans les années 1960.

**INSTALLATION** : Agencement d'éléments dans un espace, souvent en lien direct avec le lieu d'exposition (*in situ*). L'installation (multisensorielle) implique souvent la participation du spectateur.

**INSTALLATION IMMERSIVE** : Œuvre intégrant son environnement pour plonger le spectateur dans une expérience sensorielle.

**KITSCH** : Œuvre ou objet jugé de mauvais goût, trop sentimental ou artificiel; le terme peut être employé ironiquement ou revendiqué.

**MANIFESTE** : Texte, théorie ou œuvre servant de fondement à un mouvement artistique.

**MAROUFLAGE** : Action de coller un support souple (toile, papier) sur un support rigide (bois, mur).

**MÉDIUM** : Moyen ou matière utilisés dans la création d'une œuvre (peinture, pierre, vidéo...). Par extension, combinaison de technique et de matériau.

**MINIATURE** : Image de très petite taille, exécutée avec une grande précision.

**MULTIPLE** : Œuvre produite en plusieurs exemplaires identiques ou numérotés (opposé à l'œuvre unique).

**ŒUVRE INTERACTIVE** : Œuvre majoritairement numérique (en lien avec les nouvelles technologies) dont la forme ou le contenu peuvent être modifiés par l'intervention du public.

**PÉNÉTRABLE** : Œuvre tridimensionnelle dans laquelle le spectateur peut physiquement entrer.

**PERFORMANCE** : Action artistique réalisée en public, où le geste et la durée constituent l'œuvre.

**PHOTOMONTAGE** : Assemblage de plusieurs photographies découpées, collées ou recomposées pour créer une nouvelle image.

**POLYPTYQUE** : Peinture composée de plusieurs panneaux articulés formant un ensemble (diptyque, triptyque, etc.).

**SÉRIE** : Ensemble d'œuvres partageant un thème, une technique ou un principe de variation commun.

**TECHNIQUE** : Procédé utilisé par l'artiste pour réaliser son œuvre (peinture, collage, gravure, photographie, sculpture, etc.).

**TECHNIQUE MIXTE** : Se dit d'une œuvre réalisée à l'aide de plusieurs techniques combinées (ex. collage et peinture).

**TRIDIMENSIONNELLE** : Œuvre possédant trois dimensions (hauteur, largeur, profondeur).

**VIDÉO/ARTS NUMÉRIQUES** : Formes d'art utilisant l'image animée, le son, ou les technologies interactives.

## La composition

**ALL OVER** : Technique consistant à recouvrir tout le support sans hiérarchie ni centre, de manière répétitive et continue (Jackson Pollock).

**CADRAGE** : Choix de la portion d'image visible dans un cadre (photographie, peinture, cinéma). Ce choix détermine le champ et le hors-champ.

**CHAMP** : Partie de l'espace visible dans le cadre d'une image. On parle aussi de profondeur de champ (zone de netteté) et de contrechamp (vue opposée).

**COMPOSITION** : Organisation des éléments visuels d'une œuvre selon un ordre choisi par l'artiste.

**FORMAT** : Caractérise la forme (rectangle, carré, ovale...), les dimensions, les proportions (rapport entre hauteur et largeur) et l'orientation (verticale, horizontale...) d'un support ou d'une œuvre.

**FUYANTES (LIGNES)** : Lignes imaginaires convergeant vers un point de fuite pour créer un effet de perspective.

**ORGANISATION** : Manière d'agencer et de structurer les différents éléments d'une œuvre. Elle peut être ordonnée ou aléatoire.

**PLAN** : Zone de l'espace visuel perçue à un certain éloignement (arrière-plan, premier plan, gros plan, etc.).

**RYTHME** : Répétition visuelle d'éléments (formes, couleurs) qui guide le regard.

## La peinture et sa technique

**APLAT** : Surface de couleur uniforme, sans nuances ni dégradés.

**BROSSE** : Outil du peintre, composé d'un manche et de poils de différentes formes (plates, rondes...).

**DÉTREMPE** : Technique de peinture utilisant des pigments liés par une matière coagulante (œuf, colle, caséine...).

**DRIPPING** : Technique consistant à laisser couler ou projeter la peinture sur la toile (Jackson Pollock).

**EFFET DE MATIÈRE** : Aspect tactile ou visuel évoqué par la surface peinte (rugosité, épaisseur...).

**EMPÂTEMENT/EMPÂTER** : Peindre avec une matière épaisse créant un relief visible.

**FACTURE** : Manière personnelle de peindre, reconnaissable dans le geste et la touche de l'artiste.

**GLACIS** : Couche très diluée appliquée sur une autre pour créer des effets de transparence.

JUS : Couleur diluée utilisée en couche très fine pour teinter une surface.

LAVIS : Technique utilisant une même encre plus ou moins diluée, proche de l'aquarelle, produisant un camaïeu.

RÉSERVE : Partie du support laissée vierge dans une œuvre achevée.

SUPPORT : Élément matériel sur lequel l'œuvre est réalisée (papier, toile, bois, carton, mur, métal, etc.).

TOUCHE : Manière de déposer la peinture sur le support. Elle traduit souvent la gestualité de l'artiste.

## La couleur

ACHROME : Sans couleur, en noir et blanc ou entièrement blanc (cf. Piero Manzoni).

CAMAÏEU : Composition utilisant des nuances d'une même couleur.

COMPLÉMENTAIRES : Couleurs opposées sur le cercle chromatique (rouge/vert, bleu/orange...).

DÉGRADÉ : Transition progressive entre deux valeurs ou deux couleurs.

DEMI-TEINTES : Couleurs ou valeurs intermédiaires entre le clair et le foncé.

MONOCHROME : Œuvre entièrement peinte d'une seule couleur.

NUANCES : Variations légères d'une même couleur.

PALETTE : Ensemble des couleurs employées par un artiste; désigne aussi le support où elles sont mélangées.

POLYCHROMIE : Présence de plusieurs couleurs sur un même objet ou une même œuvre.

SATURATION : Intensité d'une couleur (vive ou terne).

TON LOCAL : Couleur propre d'un objet, sans tenir compte de la lumière ni des ombres.

## La lumière

CLAIR-OBSCUR : Contraste marqué entre les zones d'ombre et de lumière dans une peinture, créant un effet dramatique (Le Caravage, Georges de La Tour).

CONTRASTE : Opposition nette entre deux éléments (couleurs, valeurs, formes).

LUMIÈRE DIFFUSE/DIRECTE : Nature de l'éclairage, influençant l'atmosphère et les ombres.

MODELÉ : Effet de relief obtenu par le dégradé des lumières et des ombres.

OMBRE : Zone sombre due à l'absence de lumière. On distingue l'ombre propre (sur l'objet) et l'ombre portée (projétée).

REHAUSSER : Mettre en valeur certaines parties d'une œuvre en y ajoutant des tons clairs.

VALEUR : Intensité lumineuse d'une couleur selon qu'elle est claire ou foncée.

# La sculpture et ses formes

ACCUMULATION : Regroupement ou entassement d'objets, souvent utilisé par les Nouveaux Réalistes (Arman).

ASSEMBLAGE : Œuvre créée à partir de la réunion de divers éléments ou matériaux (bruts, de récupération...).

BAS-RELIEF : Sculpture se détachant légèrement du fond sans s'en séparer totalement.

COMPRESSION : Sculpture réalisée en compactant des objets (ex. César).

ÉCHELLE : Rapport entre les dimensions de l'œuvre et celles du modèle ou du réel.

ENVIRONNEMENT : Œuvre occupant un espace que le spectateur peut parcourir, impliquant souvent sa participation.

HAUT-RELIEF : Sculpture présentant un relief très saillant, intermédiaire entre le bas-relief et la rondebosse.

IN SITU : Œuvre conçue spécifiquement pour un lieu déterminé.

MODELAGE : Action de donner forme à un matériau malléable (terre, cire, papier mâché...).

READY-MADE : Objet manufacturé présenté comme œuvre d'art par le seul choix de l'artiste (Marcel Duchamp).

RELIEF : Élément qui se détache d'une surface plane.

RONDE-BOSSE : Sculpture réalisée en trois dimensions, observable sous tous les angles.

# La monstration de l'œuvre

ACCROCHAGE : Mode de présentation des œuvres bidimensionnelles sur un mur ou un plan vertical.

BLACK BOX : Espace d'exposition obscur, dédié à la vidéo, à l'image en mouvement ou aux installations multimédias.

CADRE : Élément entourant et isolant une œuvre bidimensionnelle.

CARTEL : Désigne la carte d'identité d'une œuvre exposée dans un musée. Il comporte nécessairement le nom de l'artiste, le titre de l'œuvre, la date de réalisation, la technique, les dimensions et le nom du propriétaire (privé, musée ou galerie).

CATALOGUE D'EXPOSITION : Publication accompagnant une exposition, contenant textes, reproductions et analyses.

CIMAISE : Mur (ou panneau) sur lequel les œuvres sont accrochées dans une galerie ou un musée.

COMMISSAIRE D'EXPOSITION : Personne qui conçoit et organise une exposition.

DÉAMBULATION : Déplacement du spectateur dans un espace d'exposition; parfois intégré à la démarche artistique.

**DIFFUSION** : Mise à disposition d'une œuvre au public par différents moyens (exposition, reproduction, publication...).

**ÉCRAN** : Surface sur laquelle sont projetées ou affichées des images; ou panneau servant à masquer la vue.

**EXPOSITION** : Présentation publique d'œuvres dans un musée, une galerie ou tout autre lieu.

**GALERIE** : Lieu privé ou public destiné à exposer, diffuser et vendre des œuvres d'art.

**MARIE-LOUISE** : Bordure cartonnée placée à l'intérieur d'un cadre, servant de transition entre l'œuvre et son encadrement.

**MUSÉE** : Institution publique chargée de conserver, présenter et étudier des collections d'œuvres d'art.

**PASSE-PARTOUT** : Carton découpé servant à encadrer un dessin ou une gravure à l'intérieur d'un cadre.

**SCÉNOGRAPHIE** : Dispositif d'agencement spatial et visuel d'une exposition.

**SOCLE** : Support sur lequel repose une sculpture, la séparant du sol et valorisant sa présence.

**WHITE CUBE** : Espace d'exposition blanc et neutre typique de l'art contemporain, favorisant la mise en valeur des œuvres.